



Information mensuelle des élus AVENIR du CSE I2S Février 2020

Inter-contrat

Les élus Avenir vous alertent sur la hausse du taux d'inter-contrat et des conséquences possibles sur les salariés.

La Direction nous a confirmé en réunion de CSE du 24/01 qu'elle va proposer des mutations aux salariés en inter-contrat (dans quelles conditions à vérifier ...) et des missions en régions.

Avenir va veiller à ce que la Direction ne profite pas de cette hausse d'inter-contrat pour pousser les salariés à la démission, ou leur trouver des motifs de licenciements. Si vous rencontrez des difficultés, rapprochez vous des représentants du personnel Avenir.

Cyber Sécurité et GPEC

L'activité est en plein essor dans la cyber sécurité. Faute d'avoir depuis des années un véritable accord sur la GPEC à SOPRASTERIA (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), les élus Avenir demandent que des passerelles soient possible entre IM et la Cyber sécurité. Ces passerelles doivent être accompagnées par de solides plans de formation.

Ces informations doivent être renseignées dans F2F pour permettre aux salariés qui le souhaitent de véritables évolutions de carrières et de compétences. C'est pourtant cet accord qui doit permettre d'anticiper les besoins futurs de l'entreprise pour les évolutions de carrière et réorienter les salariés vers d'autres postes assurer .

Activités sociales et culturelles

Subvention Meyclub 150€ : Les élus AVENIR ont demandé une étude budgétaire pour réviser à la hausse cette subvention et étudier la possibilité de changer Meyclub (coût de 30 000€/an) par un autre prestataire moins orienté vers du merchandising, et qui répondra plus aux attentes des salariés

Séjour Balnéaire 2020: Aucun devis, ni document détaillé n'a été présenté en amont de cette réunion pour permettre aux élus de voter dans de bonnes conditions. Malgré les alertes des élus AVENIR certains élus ont voté (à l'aveugle) favorablement.

Transfert du Patrimoine

Un certain nombre d'anomalies ont été relevées par le cabinet d'expert Trinôme mandaté par le CE. Les élus AVENIR ont demandé des informations complémentaires avant de voter le quitus à cette commission de transfert. Les répartitions dans budgets ASC et fonctionnement de l'ex CE comme le prévoit la loi vers tout ou partie aux budgets ASC et fonctionnement du CSE nécessitent au préalable une présentation d'un budget prévisionnel avant de se prononcer. Dans ce contexte les élus AVENIR se sont abstenus de voter. La répartition a été votée à 70% pour les ASC et 30% pour le fonctionnement, encore une fois sans aucune visibilité !

Prime MACRON

Les élus Avenir déplorent qu'il n'y ait toujours pas d'ouverture de négociation sur le prime Macron au calendrier 2020. Les élus AVENIR pensent aux salariés de Roanne qui n'ont que leurs yeux pour pleurer ! AVENIR continuera par sa détermination à demander une augmentation du pouvoir d'achat des bas salaires.

Plusieurs salariés privés de chèques cadeaux de Noel

Les élus Avenir ont pu constater que plusieurs salariés n'avaient pas reçu leurs chèques cadeaux Noël 2019. Cette privation n'est pas acceptable car tous les salariés d'I2S ont droit à ce chèque cadeau. Comment en sommes-nous arrivés à cette situation déplorable ?

Cela débouche aujourd'hui sur un préjudice pour les salariés concernés. L'argent des œuvres sociales du CSE appartient aux salariés. Mettre en place des règles opaques et incompréhensibles pour l'obtention de ce chèque n'est pas dans le rôle du CSE. Les élus Avenir demandent au CSE de remédier au plus vite à cette situation pour qu'il n'y ait plus de salariés lésés. Nous serons toujours au côté des salariés pour défendre leurs droits et ce n'est pas les intimidations et les menaces que nous subissons quotidiennement qui nous arrêteront d'agir en leurs faveurs.

Négociations obligatoires annuelles: on marche à l'envers

Peu de salariés ont été augmentés, alors que le plus grand nombre ne le sont plus depuis des années. Des augmentations uniquement au mérite permettent à l'employeur de léser des salariés durant des années. Cette dérive contribue à étirer à l'extrême l'échelle des salaires, et permet l'écart de rémunération entre les dirigeants et les salariés.

Vous avez été très nombreux dans l'enquête Great Place to work à dénoncer l'absence d'équité et de justice.

On marche à l'envers, la direction convoque les organisations syndicales à la première réunion de négociation le 12 mars 2020. C'est dire le manque de considération de la direction !!

Avenir revendique dans un souci d'équité des augmentations générales de salaires, (par lesquelles les salaires de tous progressent d'un pourcentage commun) et des pas seulement des augmentations individuelles.

AUGMENTATIONS



VOS REPRESENTANTS AVENIR AU CSEE I2S

Rachid TOULOU	élu CSE, DS	06 73 77 60 60
Jean François HEYWOOD	élu CSE, DS	06 32 88 56 77
Michel MARIUS	RS CSEE	06 15 32 47 30
Ilham TOFFOLLETTI	élu CSEE, Adj DSC de l'UES	06 38 27 26 61
Anselme DELEST	élu CSE	
Michel SILLY	élu CSE	
Josiane BOUZAI	élu CSE	
Francis ADABUNU	élu CSE	06 43 81 99 90
Vincent LAPORTE	DS	
Joseph RAAD	DSC de l'UES	06 06 40 48 82

